

UNIVALOM

Siège :
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

PROJET DE DELIBERATION

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
Légal :38
En exercice :24
Présents :19
Votants :19
Procuration.....
Date de la convocation :
13 Décembre 2016

SEANCE du 20 Décembre 2016

Délibération 2016-29

OBJET : Appel d'offres transport et traitement des déchets ménagers issus du territoire d'UNIVALOM. Lot 1 : Pompage et traitement des huiles de vidange, lot 2 : Pompage et traitement des huiles alimentaires

Original
 Expédition certifiée conforme à l'original
Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux Communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE SEIZE le 20 Décembre 2016 à 10h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Éric MELE, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, Evelyne FISCH, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Monsieur Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.
Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE, représentants de la Commission Syndicale.

Monsieur MELE est désigné en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20161220-2016-29-DE
Date de télétransmission : 21/12/2016
Date de réception préfecture : 21/12/2016

Le contexte global en France des prix des huiles minérales (vidange) et végétales (alimentaires) étant de nos jours fortement à la baisse, le titulaire actuel du contrat d'UNIVALOM de rachat pour le transport et le traitement de celles-ci l'a informé qu'il ne pouvait plus lui faire bénéficier de collecte gratuite des huiles de vidange issues de son territoire.

De ce fait, le contrat de rachat des huiles alimentaires, signé en 2013, n'a pas été reconduit par le Syndicat à l'issue de l'échéance en cours car le titulaire ne parvient plus à effectuer les pompages avec régularité dans les déchèteries.

C'est pourquoi, il est proposé au Comité Syndical de lancer un nouvel Appel d'Offres qui comprendra deux lots :

- Lot n°1 : Pompage et traitement des huiles de vidange, avec un maximum de 10 000 € et une estimation de 3 000 €,
- Lot n°2 : Pompage et traitement des huiles alimentaires, avec un maximum de 15 000 € et une estimation de 7 000 €.

Afin de respecter les règles des marchés publics, il convient donc de lancer cet Appel d'Offres ouvert européen sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Il est précisé au Comité Syndical que ces prestations feront également l'objet concomitamment, comme en 2013, d'une procédure de consultation dans le cadre d'un contrat de rachat.

Ainsi cet Appel d'Offres ne sera attribué qu'au cas où UNIVALOM ne disposerait d'aucunes réponses probantes pour le rachat de ces huiles minérales et végétales.

Dans ces conditions, il est proposé au Comité Syndical :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à lancer cet Appel d'Offres et à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents y afférents.

**Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Madame la Présidente à lancer cet Appel d'Offres et à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

**Pour extrait certifié conforme,
La Présidente**



Josette BALDEN